



Nos clients, les municipalités de **Charette et de Saint-Paulin**, situés dans la **MRC de Maskinongé**, à moins d'une vingtaine de minutes des grands axes routiers (autoroute 55 et 40) et à 20 minutes de Shawinigan et 30 minutes de Trois-Rivières, sont actuellement à la recherche d'une personne afin d'agir à titre de **technicien(ne) à l'aménagement et à l'urbanisme**.

La **Municipalité de Charette**, érigée sur une élévation au pied des Laurentides, offre des paysages agricoles et forestiers magnifiques. Avec ses routes venant de toutes les directions, ce village constitue un havre de paix où il fait bon vivre et séjourner. En arrivant à la **Municipalité de Saint-Paulin**, on entre automatiquement en mode « détente », comme si soudainement le temps n'avait plus d'emprise sur nous. Le paysage est enchanteur avec ses vallons et ses montagnes. La Rivière du Loup serpente à travers, et sa chute à Magnan est l'une des 4 plus hautes chutes du Québec ! Un décor simplement bucolique.

Les municipalités de **Charette et Saint-Paulin**, ce sont aussi des équipes provenant de plusieurs horizons professionnels. Ensemble, ils contribuent à façonner le territoire de leurs municipalités de demain. En rejoignant l'équipe, vous gagnerez des collègues en or! Vous bénéficierez d'un environnement de travail stimulant, d'un horaire de 35 heures par semaine et d'une gamme complète d'avantages sociaux concurrentiels.

Dans le cadre d'une entente intermunicipale, pour nos clients, nous sommes actuellement à la recherche d'une personne dynamique afin d'agir à titre de :

## TECHNICIEN(NE) À L'AMÉNAGEMENT ET À L'URBANISME

### VOTRE DÉFI

Sous la supervision des directions générales de chacune des municipalités, le titulaire de ce poste accomplit les tâches suivantes:

- Analyser, délivrer les demandes de permis et certificats d'autorisation selon les lois et règlements en vigueur;
- Répondre aux demandes d'informations (citoyens, arpenteurs, courtier);
- Analyser, traiter toutes les plaintes reçues par les citoyens ou autres et faire le suivi du dossier;
- S'assurer de l'application des règlements d'urbanisme et d'environnement;
- Rédiger les avis et les constats d'infraction et représenter la municipalité en cas de poursuite;
- Effectuer des inspections sur le territoire et s'assurer de faire le suivi suite à des infractions;
- Participer et préparer les demandes de dérogations mineures et usages conditionnels avec le CCU;
- Maintenir à jour l'inventaire des installations septiques;
- Préparer des modifications réglementaires et des projets spéciaux;

\* La liste des tâches et responsabilités ci-dessus énumérées est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par la personne occupant ce poste.

### PROFIL RECHERCHÉ

- Détenir une formation collégiale en aménagement et urbanisme ou expérience connexe;

- Avoir une bonne connaissance des lois municipales, de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et du règlement provincial Q-2.r22;
- Posséder une expérience pertinente d'au moins 2 ans;
- Excellente connaissance du français parlé et écrit;
- Excellente connaissance de la suite Office (Word, Excel, Outlook, etc);
- Atouts : expérience dans le domaine municipal et connaissance du logiciel AccèsCité Territoire (PG);
- Avoir un permis de conduire et avoir accès à un véhicule pour se déplacer sur le territoire des municipalités;
- La personne recherchée doit faire preuve d'autonomie, avoir le sens de l'organisation, facilité à gérer plusieurs dossiers, facilité de communication avec la clientèle, discrétion et diplomatie.

## **CONDITIONS**

- Poste permanent à temps plein du lundi au vendredi;
- 35H/semaine réparties entre les 2 municipalités;
- Assurances collectives;
- Régime de retraite;
- Jours fériés et payés;
- Le salaire sera établi selon les compétences et l'expérience du candidat retenu;
- La période d'emploi débute dès que possible;

## **POUR POSTULER**

- Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à [jdgrenier@cgrh.ca](mailto:jdgrenier@cgrh.ca). Veuillez inscrire le numéro suivant à votre envoi (TAU-SPC-24);
- Votre candidature sera traitée avec la plus grande discrétion.

*Lieu de l'emploi* : Municipalités de Saint-Paulin et de Charette

*Date d'entrée en poste* : Dès que possible

*Nous vous remercions à l'avance pour votre candidature. Cependant, seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. La firme Claude Grenier Ressources Humaines souscrit au principe de l'égalité des chances en emploi et nous encourageons les personnes issues des groupes visés à présenter leur candidature*

*\*L'utilisation du seul genre masculin ne vise qu'à alléger le texte et se fait sans discrimination.*

## **Politique de confidentialité**

*Conformément à la Loi 25 ou Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels, nous respectons la confidentialité des renseignements fournis par les candidats dans le cadre de nos recherches.*

*En nous transmettant votre CV ou toute autre donnée personnelle, vous exprimez votre consentement à ce que ces informations soient divulguées à notre client dans le cadre de ce mandat et conservées pour une durée déterminée dans notre base de données.*